

---

*Faultes suruennés en l'Impression.*

La datte de la Lettre patente du Roy obtenuë par le R. P. Polycarpe du Fay, Gardien de Paris, mise à la page du premier liure a esté obmise, elle est dattée de l'an 1621. au mois de Iuin est signée POTIER.

Pag. 750. lig. 28. Normandie, lisez Noruegie.